APEEE

Schola Europaea • Bruxelles I

Rapport d'activité

2018-2019

Sommaire

Le mot de la Présidente 4
L'Association des Parents au sein de l'École 7
Uccle – Maternelle et Primaire 8
Uccle - Secondaire 15
Berkendael – Maternelle et Primaire 23
Enfant "SWALS" 24
Groupe de travail Bien Être 26
Groupe de travail *Community Building* 28
Groupe de travail Pédagogique (PedGroup) 29
Groupe de travail juridique 32
L'Association des Parents au delà de l'École 33
INTERPARENTS 34
Autorité centrale des inscriptions 36
L'Association des Parents - ses Services 38
EURÊKA, service des objets trouvés 39
Ventes de livres 45
Vente de livres 2019 45
Vente de livres de la section anglophone 45
Vente de livres de la section francophone 45
Vente de livres de la section espagnole 46
Vente de livres de la section italienne 46
Les comptes de l'APEEE 47
Les comptes de l'APEEE 48
Rapport financier APEEE pour 2018/19 48

L’Association de Parents d’Élèves de l’École Européenne de Bruxelles 1

Kathryn MÁTHÉ
Présidente de l'Association des Parents

Le mot de la Présidente

Chers parents EEBI,

Nous présentons le rapport annuel 2018-2019 de l'APEEE. Nous savons qu'avec ses 52 pages, il peut sembler difficile à lire. Mais nous vous encourageons à faire un tour d'horizon, à sélectionner quelques sujets qui vous intéressent et à lire sur le travail que l'APEEE a entrepris en votre nom.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, nous avons célébré l'arrivée d'un nouveau directeur, M. Brian Goggins, qui nous est venu de l'École européenne de Mol, où il avait été directeur pendant cinq ans. Les équipes de direction d'Uccle et de Berkendael étaient donc relativement nouvelles, ce qui a entraîné quelques difficultés de croissance, mais aussi un regain d'énergie et une nouvelle approche de certaines questions toujours nouvelles. Le départ inattendu à l'été 2019 de notre directeur des finances et de l'administration, M. Peter Segers, le plus ancien membre de notre équipe de direction, n'a fait que compléter ce processus. M. Segers a aidé l'école à se remettre d'un désarroi financier après que notre ancien directeur eut découvert des malversations. Il retroussa ses manches, et au moment de son départ, l'école était de nouveau en règle avec le Bureau Central et les Institutions. Pour cela, nous lui devons une dette de gratitude.

En 2018-2019, le nombre d'élèves à Uccle s'est stabilisé à environ 3400 élèves ; en septembre 2019, il avait même un peu diminué. Néanmoins, la capacité d'accueil de notre école était encore bien supérieure à celle de 3100 élèves, et la surpopulation endémique se faisait sentir dans la cour de récréation primaire et secondaire : l'emploi du temps était difficile ; les salles de classe et les installations étaient rares ; la cantine, les cafétérias et les bibliothèques débordaient. Il y a également eu de multiples problèmes d'infrastructure, notamment les toilettes du bâtiment Gutenberg, qui ont causé des problèmes de santé et d'hygiène. L'école a continué à faire pression sur le gouvernement belge. Mais elle a aussi commencé à chercher des solutions pour soulager les foules, créer une meilleure atmosphère communautaire et apporter un meilleur soutien à nos élèves tout au long de leur jeunesse, de leur adolescence et du début de leur vie adulte. Pour ce faire, nos groupes de travail sur le mieux-être et le développement communautaire ont travaillé en étroite collaboration avec l'école. Je vous encourage à lire les sections consacrées à leur travail. Un projet d'ouverture temporaire d'un campus scolaire S6-S7 à Arts Loi a été déposé par le gouvernement belge. Le site n'était pas adapté à une utilisation en tant qu'école et a entraîné une longue et dure bataille de la part des quatre APEEEs de Bruxelles, dont les relations se sont renforcées en conséquence.

Berkendael a vu son nombre augmenter lentement. En 2018-2019, il a atteint 562 élèves et en septembre 2019, il était passé à 743 élèves. Berkendael a ajouté des cours par satellite dans quatre nouvelles langues : Anglais, grec, italien et espagnol. Cela s'ajoutait aux sections française, lettone et slovaque et aux classes satellites allemandes déjà en place. En tant que communauté, ils ont connu leurs propres difficultés de croissance, mais l'année dernière a marqué une nouvelle stabilité dans leur direction scolaire et dans leur équipe de parents du Groupe de travail Berkendael. Les programmes mis en place au cours de leurs premières années (activités extrascolaires, bulletin d'information, fête annuelle à l'école, etc. Les familles de Berkendael semblent extrêmement heureuses dans leur petite communauté. Une famille de renards habitant leur terrain de jeu et réduisant sérieusement l'espace disponible pour jouer était peut-être leur plus grand titre. D'autre part, les familles de Berkendael sont toujours confrontées à l'incertitude sous la forme de transferts obligatoires d'élèves vers d'autres écoles après avoir terminé la P5. Le campus de Berkendael se remplit également plus rapidement que prévu, et nous serons probablement confrontés à une pénurie de salles de classe très bientôt. Veuillez vous référer aux sections sur Berkendael et sur l'Autorité centrale des inscriptions.

Sur le plan pédagogique, l'année dernière a commencé avec le déploiement du nouveau système de notation secondaire S1-S5. Enseignants, élèves et parents ont passé l'année à se familiariser non seulement avec l'évolution des notes, mais aussi avec l'approche basée sur les compétences - déjà utilisée au primaire. L'APEEE a suivi l'avancement du déploiement et a tenté d'en mesurer l'impact sur nos élèves. Au cours de l'année, un nouveau risque est apparu. Avec l'arrivée de la nouvelle échelle de notation, les Etats membres ont été invités à mettre à jour les "tableaux d'équivalence" utilisés pour établir la valeur des notes du baccalauréat pour l'admission dans les universités nationales. L'Allemagne, en particulier, a profité de la mise à jour pour dévaloriser le baccalauréat européen, rendant pratiquement impossible pour les élèves des écoles européennes de suivre certains cours dans ce pays. Cette question n'a pas encore été résolue et nous attendons avec inquiétude les tableaux d'équivalence des autres États membres. Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec INTERPARENTS pour régler ce problème et d'autres problèmes à l'échelle du système.

Nous avons continué à suivre plusieurs autres questions pédagogiques :

- une pénurie d'enseignants et des difficultés à recruter et à retenir les enseignants de qualité dont nous avons besoin, en particulier les enseignants de langue maternelle de nos langues véhiculaires.
- un problème de perte d'heures d'enseignement au secondaire sous forme d'absences d'enseignants non remplacées et d'une année scolaire écourtée.
- une proposition de notre direction visant à mettre à l'essai des classes mixtes de français et d'anglais langue seconde avec des heures d'enrichissement spéciales pour les élèves avancés et, avec cela, l'abandon possible de nos groupes dits bilingues de L2 pour les élèves du primaire et du secondaire tardif.

Les groupes bilingues ont été appréciés par de nombreux parents, en particulier nos familles SWALS, et ont longtemps été considérés comme un modèle par les communautés de parents dans les autres écoles européennes de Bruxelles. Nous suivons donc avec intérêt le projet pilote lancé en septembre 2019. L'APEEE s'est également heurtée à une proposition tardive visant à allonger l'horaire du vendredi pour les élèves S1-S3, ce qui a entraîné l'annulation de notre service de bus du vendredi en début d'après-midi et a mis de nombreuses familles du primaire et les Services de l'APEEE en difficulté à l'approche des dernières semaines scolaires.

Nous avons également continué à fournir un soutien pédagogique aux parents sous diverses formes, depuis le suivi de notre baccalauréat et d'autres examens harmonisés, jusqu'à certains travaux remarquables entrepris par notre groupe de soutien pédagogique - nous sommes maintenant l'une des seules écoles à avoir déjà mis en place des lignes directrices spécifiques aux écoles et de nouveaux réseaux pour les parents dont les élèves reçoivent un soutien éducatif et les parents d'étudiants doués. Nous avons également

travaillé à améliorer les programmes déjà en place, de notre expo-sciences et FabLab à notre programme de musique, notre chorale et notre orchestre scolaire. Nous vous encourageons à lire les sections suivantes : Pédagogie primaire et secondaire ; Groupe de travail pédagogique (PedGroup) ; Soutien pédagogique ; SWALS et INTERPARENTS.

L'APEEE est toujours heureuse d'offrir aux parents les services gratuits dont ils dépendent, y compris notre bien-aimée EURÊKA ! dirigée par une solide équipe de parents qui ne cessent de s'améliorer et de vérifier leurs vidéos ! Et notre vente annuelle de manuels scolaires secondaires d'occasion, organisée par les parents dans plusieurs sections linguistiques dans un souci d'économie et de respect de l'environnement. Et notre groupe de travail juridique, qui non seulement sert l'APEEE mais aussi défend les intérêts des parents et aide les familles régulières qui se trouvent en quelque sorte en désaccord avec le système. Nous sommes fiers de ces services et reconnaissants à l'équipe de parents bénévoles qui continuent de les offrir année après année. Veuillez lire les sections consacrées à EURÊKA, aux ventes de livres et au groupe de travail juridique.

Enfin, cette année, l'APEEE a mis en place une procédure de financement formelle par laquelle les membres de la communauté scolaire (parents, enseignants, élèves et autres) sont invités à soumettre des demandes pour des projets financés par le produit de la fête. Nous avons déjà financé plus de quinze projets dans le cadre de cette procédure, dont le Prix Francis Pirotta pour les arts créatifs, et d'autres sont à venir !

Comme toujours, nous vous encourageons à en apprendre davantage sur ce que nous faisons, à exprimer vos opinions et à vous impliquer dans tout domaine qui vous intéresse.

Kathryn Máthé
Président de l'APEEE

L’Association des Parents

au sein de l’École

Uccle – Maternelle et Primaire

Karin HUNDEBØLL
Vice Présidente APEEE chargée de la Pédagogie

Pédagogie dans le cycle maternel/primaire - questions soulevées par l'APEEE pour l'année scolaire 2018/2019

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
Mise en œuvre des recommandations du BEE1 de mai 2018 Inspection de l'ensemble de l'école (WSI)	Mesures de suivi ciblées de la part de la direction pour assurer des améliorations dans les huit secteurs faibles ayant obtenu de faibles résultats : 1) la direction s'assure de l'utilisation efficace du temps d'enseignement, y compris les remplacements 2) l'éducation en vue du développement durable est encouragée 3) il y a continuité et progression d'année en année 4) la planification à l'intérieur et entre les sections est harmonisée 5) les besoins individuels des élèves sont respectés dans la planification 6) les enseignants respectent les besoins individuels des élèves dans leur enseignement	<u>CE Primaire :</u> 16/10/18 <u>SAC :</u> 18/09/18 15/01/19 <u>Conseil d'administration :</u> 01/10/18 30/01/19 24/09/19	L'APEEE n'a pas connaissance de plans d'action concrets élaborés dans les domaines identifiés pour l'amélioration des écoles. Aucun document écrit n'a été présenté au CE Primaire, au SAC ou au conseil d'administration. Le Plan pédagogique annuel de l'école (APSP) 2018/2019 et le projet d'APSP 2019/2020 n'incluent que quatre des huit points faibles identifiés parmi les priorités scolaires (points 4, 6, 7, 8). L'absence d'indicateurs de rendement SMART dans le cadre du PAPS empêche le suivi et l'évaluation significatifs des progrès réalisés dans les domaines identifiés pour l'amélioration des écoles. Un WSI de suivi est prévu pour janvier-février 2020. Il n'est pas

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
	7) les élèves acquièrent la capacité d'évaluer leur propre travail 8) une structure d'assurance qualité et de développement est mise en place Six des points faibles susmentionnés ont également été identifiés comme tels par le WSI 2013 (points 3, 4, 5, 6, 7, 8).		clair si l'APEEE sera consultée ou invitée à donner son avis.
Surpopulation	S'assurer via la politique d'inscription que le nombre d'élèves inscrits ne dépasse pas la capacité d'accueil du site de l'école (ces dernières années, le site d'Uccle a inscrit environ 300 élèves de plus que sa capacité de 3100).	CE Primaire : Conseil d'administration : 01/10/18 30/01/19 24/09/19 Déclaration conjointe des APEEEs 22/10/19	La surpopulation est répertoriée comme l'un des risques pédagogiques les plus sérieux dans notre école avec un impact très probable et élevé sur la qualité de l'enseignement, les accidents et les problèmes de supervision. Outre les risques pédagogiques et de bien-être général, la surpopulation pose également de sérieux risques de sécurité en cas d'évacuation d'urgence du site d'Uccle (fuite de gaz, alerte à la bombe, attaque terroriste). Les APEEE des quatre écoles bruxelloises ont publié une déclaration commune sur la surpopulation dans les écoles bruxelloises en octobre 2019 et une

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
			action de suivi conjointe vis-à-vis de la Commission et des États membres de l'UE est en cours. Des initiatives telles que KIVA (programme de lutte contre les brimades) et "Living Together" (règles sur les zones/heures réservées à certaines activités de jeu libre pendant les pauses) visent à atténuer les effets négatifs de la surpopulation dans le cycle primaire. L'APEEE a souligné l'importance de former les superviseurs embauchés aux principes KIVA et aux compétences de base en matière de prévention/résolution des conflits lors des réunions primaires du CE. L'APEEE a également souligné la nécessité de s'assurer que les superviseurs embauchés sur le terrain de jeu ont des compétences linguistiques suffisantes pour être en mesure de communiquer efficacement avec une population scolaire multilingue (y compris de nombreux jeunes élèves qui ne comprennent pas le français).
Soutien pédagogique	Élaborer et appliquer les lignes directrices de l'école en matière d'aide à l'éducation.	SAC: 18/09/18 15/01/19	Lignes directrices de l'école présentées en mars 2019 lors d'une

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
	Élaborer un plan de mise en œuvre pour le suivi du rapport d'évaluation sur le soutien éducatif dans les écoles européennes. Mettre en place un réseau de parents sur le soutien éducatif.	Conseil d'Administration: 30/01/19	séance d'information organisée par l'école en présence du directeur. Un plan de mise en œuvre pour le suivi du rapport d'évaluation est toujours en attente. L'APEEE a organisé une réunion pour les parents sur le soutien éducatif en février 2019.
Transparence sur les plans de travail annuels de la classe	Veiller à ce que tous les parents aient accès au plan de travail pédagogique annuel de la classe de leur enfant couvrant les principales matières enseignées.	CE Primaire: 18/06/19	Lors de la réunion du CE Primaire en juin 2018, l'APEEE a fait part des préoccupations des parents concernant l'absence d'une approche harmonisée pour informer les parents des plans de travail pédagogiques annuels des enseignants. Certains enseignants fournissent un plan annuel écrit aux parents, d'autres informent les parents oralement lors des réunions de classe au début de l'année scolaire, et certains fournissent peu ou pas d'information aux parents sur le contenu du plan de travail pédagogique annuel de la classe. L'APEEE a demandé si les plans de travail annuels pouvaient être téléchargés dans le système SMS où ils seraient facilement accessibles à tous les parents à tout moment de

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
			l'année scolaire. La direction de l'école hésite à demander aux enseignants de télécharger leurs plans de travail annuels dans le système SMS et encourage plutôt les parents à contacter directement les enseignants des classes pour obtenir des informations écrites ou orales sur leurs plans de travail pédagogiques annuels.
Respect de la règle des 180 jours	Veiller à ce que tous les élèves de l'EEB1 se voient offrir 180 jours de cours, comme l'exigent les règles. Les journées d'école comprennent des leçons normales et des excursions pédagogiques/voyages/projets. Mettre fin à la pratique selon laquelle le conseil d'administration approuve un calendrier scolaire officiel avec les 180 jours de classe requis, tandis que la direction met en place un calendrier scolaire différent avec moins de jours de classe pour les élèves (178 jours pour le primaire et 172-175 jours pour les élèves S1-S6).	CE Primaire: 16/10/18 31/01/19 18/06/19 SAC: 18/09/18 15/01/19 Conseil d'Administration: 01/10/18 30/01/19 24/09/19	L'inspection de l'ensemble de l'école de mai 2018 du BEE1 a attribué à la direction un faible score de performance sur les critères d'assurance qualité liés à "l'utilisation efficace du temps d'enseignement". Le Secrétaire général adjoint des Ecoles européennes a apporté des précisions lors de la en janvier 2019 qu'"il avait consulté les archives, notamment les décisions du Conseil supérieur, et qu'il n'avait trouvé aucun fonctionnaire document sur les exceptions à la règle des 180 jours qui permettrait à l'école d'organiser une année scolaire avec moins de 180 jours d'école pour les élèves. Toutefois, il a confirmé que la pratique consistant à compter

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
			la journée pédagogique comme une journée scolaire pour les élèves (même s'il n'y a pas d'école pour les élèves ce jour-là) est une pratique courante dans les écoles européennes depuis plusieurs années". L'APEEE a invité le directeur adjoint en charge de la maternelle/du primaire à assurer une utilisation efficace du temps d'enseignement tout au long de l'année scolaire, notamment en programmant les réunions annuelles parents-enseignants en dehors des heures de classe comme dans le cycle secondaire, et en rendant plus significatif le dernier jour de l'année scolaire officielle en mettant fin à la pratique consistant à demander aux élèves de venir à l'école uniquement pour récupérer leur bulletin. Le Directeur Adjoint en charge de la Maternelle/Primaire a annoncé au CE Primaire en juin 2019 qu'à partir de l'année scolaire 2019/2020, le dernier jour de l'année scolaire officielle (vendredi 3 juillet) serait une demi-journée où les élèves pourraient fêter la fin de l'année scolaire avec leurs professeurs de

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
			classe. Le jeudi 2 juillet serait une journée scolaire normale se terminant à 15h45. Le sous-directeur en charge de la maternelle/du primaire n'a pas l'intention de programmer les réunions annuelles parents-enseignants en dehors des heures de classe. On s'attend à ce que la pratique consistant à annuler une journée d'école pour tenir les réunions parents-enseignants se poursuive.

Uccle - Secondaire

Karin HUNDEBØLL
Vice Présidente APEEE chargée de la Pédagogie

Pédagogie dans le cycle secondaire - questions soulevées par l'APEEE pour l'année scolaire 2018/2019

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
Mise en œuvre des recommandations EEB1 de mai 2018 sur l'inspection de l'ensemble de l'école	Mesures de suivi ciblées de la part de la direction pour assurer des améliorations dans les huit secteurs faibles ayant obtenu de faibles résultats : 1) la direction s'assure de l'utilisation efficace du temps d'enseignement, y compris les remplacements 2) l'éducation en vue du développement durable est encouragée 3) il y a continuité et progression d'année en année 4) la planification à l'intérieur et entre les sections est harmonisée 5) les besoins individuels des élèves sont respectés dans la planification 6) les enseignants respectent les besoins individuels des élèves dans leur enseignement 7) les élèves acquièrent la capacité d'évaluer leur propre travail	CE Secondaire: 15/10/18 04/12/18 SAC: 18/09/18 15/01/19 Conseil d'Administration: 01/10/18 30/01/19 24/09/19	L'APEEE n'a pas connaissance de plans d'action concrets élaborés dans les domaines identifiés pour l'amélioration des écoles. Aucun document écrit sur un plan d'action n'a été présenté au CE Secondaire, au SAC ou au conseil d'administration. Le Plan pédagogique annuel de l'école (APSP) 2018/2019 et le projet d'APSP 2019/2020 n'incluent que quatre des huit points faibles identifiés parmi les priorités scolaires (points 4, 6, 7, 8). L'absence d'indicateurs de rendement SMART dans le cadre du PAPS empêche le suivi et l'évaluation significatifs des progrès réalisés dans les domaines identifiés pour l'amélioration des écoles. Un WSI de suivi est prévu pour janvier-février 2020. Il n'est pas

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
	8) une structure d'assurance qualité et de développement est mise en place Six des points faibles susmentionnés ont également été identifiés comme tels par le SPA 2013 du BEE1 (points 3, 4, 5, 6, 7, 8).		clair si l'APEEE sera consultée ou invitée à donner son avis.
Surpopulation, notamment dans le cycle secondaire	S'assurer via la politique d'inscription que le nombre d'élèves inscrits ne dépasse pas la capacité d'accueil du site de l'école (ces dernières années, le site d'Uccle a inscrit environ 300 élèves de plus que sa capacité de 3100).	Conseil d'administration : 01/10/18 30/01/19 24/09/19 Déclaration conjointe des APEEEs 22/10/19	Le registre des risques pédagogiques du BEE1 classe la surpopulation parmi les risques pédagogiques les plus graves dans notre école, avec un impact très probable et élevé sur la qualité de l'enseignement, les accidents et les problèmes de supervision. Outre les risques pédagogiques et de bien-être, la surpopulation pose également de sérieux risques de sécurité en cas d'évacuation d'urgence du site d'Uccle (fuite de gaz, alerte à la bombe, attaque terroriste). Les APEEE des quatre écoles bruxelloises ont publié une déclaration commune sur la surpopulation dans les écoles bruxelloises en octobre 2019 et une action de suivi conjointe vis-à-vis de

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
			la Commission et des États membres de l'UE est en cours.
Mise en œuvre de la nouvelle Échelle de Notation	Application harmonisée des critères d'évaluation fondés sur les compétences (" descripteurs d'atteinte ") de la SGEN afin d'assurer l'équité, la validité, la fiabilité et la transparence des notes entre les sections et au sein des sections.	CE Secondaire: 04/12/18 21/02/19 20/05/19 SAC: 18/09/18 15/01/19 17/09/19 Conseil d'Administration: 01/10/18 30/01/19 24/09/19 Lettre conjointe des APEEEs	Données comparatives EEB1 pour les étudiants S5 partagées avec l'APEEE en octobre 2019. La direction s'assure que la question fait l'objet d'une surveillance étroite. Les NEM seront appliquées dans S7 à partir de septembre 2020. L'APEEE a demandé des données comparatives EEB1 pour S1-S5 à temps pour la réunion secondaire CE du 3 décembre 2019.
Cours annulés (heures d'enseignement perdues) en raison d'absences d'enseignants non remplacés	Réduire au minimum le nombre de leçons annulées (heures d'enseignement perdues) pour assurer la continuité pédagogique et minimiser l'impact négatif sur l'apprentissage des élèves. Les parents sont particulièrement préoccupés par le nombre élevé d'annulations de cours en cas d'absence planifiée d'enseignants (réunions, formation, excursions,	CE Secondaire: 15/10/18 04/12/18 21/02/19 20/05/19 SAC: 18/09/18 17/09/19	Les préoccupations des parents au sujet de l'annulation de leçons (heures d'enseignement perdues) ont été confirmées par l'inspection générale de l'école de mai 2018, qui a attribué à la direction une faible note de rendement pour l'utilisation efficace du temps d'enseignement, y compris les remplacements.

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
	voyages scolaires, etc.) lorsque la direction a eu le temps de trouver des remplaçants ou de reprogrammer les activités à des moments où des enseignants de remplacement sont disponibles. Les parents comprennent et acceptent qu'il peut être difficile pour la direction de trouver des remplaçants à très court préavis en cas d'absence imprévue (maladie soudaine, accident, force majeure).	Conseil d'Administration: 01/10/18 30/01/19 24/09/19	Le registre des risques pédagogiques du BEE1 classe le "nombre d'heures d'enseignement non assurées" parmi les cinq risques pédagogiques les plus importants dans notre école avec un impact probable et élevé sur plusieurs aspects, par exemple : les élèves manquent des parties importantes du contenu de leurs matières, impact négatif sur l'attitude d'apprentissage, le processus d'apprentissage est affecté par l'interruption de l'enseignement. Une politique de remplacement local telle que recommandée par le WSI 2018 n'a pas été mise en place. Un plan d'action visant à réduire le nombre de leçons annulées n'a pas non plus été élaboré. Les procédures organisationnelles de remplacement des enseignants absents semblent inefficaces et même les absences planifiées continuent d'entraîner l'annulation régulière de cours. Sept absences d'enseignants sur dix ont entraîné l'annulation de cours pendant les années scolaires 2018/2019, 2017/2018, 2016/2017. Chaque élève du secondaire a perdu

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
			en moyenne 71 périodes d'enseignement au cours de l'année scolaire 2018/2019 en raison d'absences non remplacées. Il n'y a pas de transparence sur les niveaux annuels ou les domaines les plus touchés. Les demandes de l'APEEE pour des statistiques désagrégées et anonymes sur les leçons annulées par niveau annuel et par matière, ont été refusées par l'ancien et l'actuel directeur en référence à la protection des données personnelles des enseignants. Un avis de vacance de poste et l'inscription en ligne des enseignants remplaçants ont été publiés sur le site Web de l'école en septembre 2019 en vue de constituer une liste de remplacement plus solide. Lors de la réunion du conseil d'administration de septembre 2019, le secrétaire général adjoint des écoles européennes a demandé au directeur de fournir une analyse complète et des statistiques détaillées sur les principales raisons des leçons annulées à temps pour la réunion du conseil d'administration en septembre 2020.

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
Respect de la règle des 180 jours	Veiller à ce que tous les élèves de l'EEB1 se voient offrir 180 jours de cours, comme l'exigent les règles. Les journées scolaires comprennent des leçons normales, des excursions/voyages/projets pédagogiques et, pour les élèves S5-S6, des expériences de travail offertes par l'école. Mettre fin à la pratique selon laquelle le conseil d'administration approuve un calendrier scolaire officiel avec les 180 jours de classe requis, tandis que la direction met en place un calendrier scolaire différent avec moins de jours de classe pour les élèves (178 jours pour le primaire et 172-175 jours pour les élèves S1-S6).	<u>CE Secondaire</u>: 21/02/19 20/05/19 <u>SAC</u>: 18/09/18 15/01/19 17/09/19 <u>Conseil d'Administration</u>: 01/10/18 30/01/19 24/09/19 Lettre conjointe des APEEEs à la Commission CULT du Parlement européen 15/01/19	Le Secrétaire général adjoint des Ecoles européennes a précisé lors de la réunion du Conseil d'administration de janvier 2019 qu'" il avait consulté les archives, notamment les décisions du Conseil supérieur, et n'avait trouvé aucun fonctionnaire ". document sur les exceptions à la règle des 180 jours qui permettrait à l'école d'organiser une année scolaire avec moins de 180 jours d'école pour les élèves. Toutefois, il a confirmé que la pratique consistant à compter la journée pédagogique comme une journée scolaire pour les élèves (même s'il n'y a pas d'école pour les élèves ce jour-là) est une pratique courante dans les écoles européennes depuis plusieurs années". Petite amélioration progressive pour les élèves S1-S4 à la fin de l'année scolaire 2018/2019 : deux jours d'activités pédagogiques organisés, c'est-à-dire un nombre de jours de classe annulés réduit de sept à cinq. Il a été précisé en juin 2019 que très peu d'enseignants sont en réalité impliqués dans les examens

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
			oraux du BAC (5-15 enseignants par jour sur un total de +200 enseignants du secondaire selon le planning de l'école), laissant la grande majorité des enseignants disponibles pour les élèves S1-S6 pendant les derniers jours de l'année scolaire officielle. Le règlement exige que les conseils de classe aient lieu en dehors des heures de classe, de sorte qu'ils n'ont pas d'incidence sur l'organisation des journées scolaires tout au long de l'année scolaire. Le directeur s'est engagé lors de la réunion du conseil d'administration de septembre 2019 à améliorer la situation, mais il ne pouvait pas promettre que tous les élèves S1-S6 se verraient offrir 180 jours de classe pendant l'année scolaire 2019/2020. Le directeur a déclaré qu'il informerait tous les parents début novembre de l'organisation des derniers jours de l'année scolaire officielle 2019/2020.
Espaces/activités disponibles pour les étudiants pendant les	Amélioration de l'organisation des espaces et des activités mis à la disposition des étudiants pendant les périodes libres et les leçons annulées,	CE Secondaire: 12/09/19 SAC:	Lors de la réunion du CE Secondaire en septembre 2019, la direction s'est engagée à rédiger un document conceptuel/plan pour les

Sujet	Objectif	Soulevé lors de	Situation en novembre 2019 / commentaires
périodes libres ou les cours annulés	y compris les possibilités d'étude silencieuse, de travail en groupe non silencieux, d'activité physique ou de socialisation avec des amis.	18/09/18 17/09/19	espaces et les activités disponibles pour les élèves S1-S7 pendant les périodes libres et a annulé les leçons à temps pour la réunion du 3 décembre CE Secondaire.
Soutien pédagogique	Élaborer et appliquer les lignes directrices de l'école en matière d'aide à l'éducation. Élaborer un plan de mise en œuvre pour le suivi du rapport d'évaluation sur le soutien éducatif dans les écoles européennes. Mettre en place un réseau de parents sur le soutien éducatif.	SAC: 18/09/18 15/01/19 Conseil d'Administration: 30/01/19	Lignes directrices de l'école présentées en mars 2019 lors d'une séance d'information organisée par l'école en présence du directeur. Un plan de mise en œuvre pour le suivi du rapport d'évaluation est toujours en attente. L'APEEE a organisé une réunion pour les parents sur le soutien éducatif en février 2019.
Sondage auprès des parents sur le programme Pré-BAC 2018/2019	En réponse aux plaintes des parents S7, l'APEEE a mené une enquête auprès des parents sur les expériences des élèves avec le programme Pre-BAC 2018/2019.	SAC: 15/01/19 Envoi des résultats de l'enquête à la direction	La direction a répondu qu'elle ne s'occuperait que des plaintes individuelles concernant le pré-Bac. L'APEEE a transmis ce message aux parents de S7.

Henning EHRENSTEIN
Membre du Conseil d'Administration APEEE
associé pour Berkendael

Berkendael – Maternelle et Primaire

Le groupe de travail de Berkendael a été créé pour mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'APEEE sur le campus de Berkendael. Il s'agit d'une réunion informelle de représentants de section qui traite de sujets pertinents pour le site de Berkendael et qui sert de principal canal de communication entre les membres de Berkendael du Conseil d'Administration de l'APEEE (élus par l'Assemblée Générale en 2018), les autres représentants de section à Berkendael, les représentants de classe et les membres du Conseil pédagogique.

Il a également été l'une des principales sources d'information pour les nouveaux parents grâce à sa boîte aux lettres fonctionnelle apeee.berkendael@gmail.com, fournissant des informations sur l'association des parents, les activités périscolaires et les questions pratiques liées au campus de Berkendael. Néanmoins, la plus grande diffusion de l'information pertinente sur le site de Berkendael auprès de tous les parents a été assurée par un bulletin rédigé par un groupe de parents dévoués et édité trois à quatre fois par an.

En général, le Groupe de travail se réunit une fois tous les deux mois, mais il peut réagir, par voie électronique, à toute question en suspens qui doit être traitée d'urgence. En 2019, il a tenu six réunions, dont deux réunions de tous les représentants de classe et une réunion visant à élire les représentants de Berkendael au Conseil d'administration de l'APEEE pour 2020.

Les thèmes suivants ont été abordés en 2019 : procédures d'inscription et critères d'admission des élèves dans les classes secondaires des écoles européennes, création de la cinquième école européenne à Bruxelles, financement de projets scolaires, infrastructures et hygiène, cantine, activités périscolaires, etc.

Monika VELIKONJA
Membre du Conseil d'Administration de l'APEEE

Enfant "SWALS"

Les SWALS sont des élèves sans section linguistique correspondant à leur langue dominante, donc dans les sections anglophone, francophone ou germanophone. Ils ont L1 dans leur langue dominante et la plupart des autres matières dans la langue de leur section, qui est aussi leur L2.

L'EEB1 accepte des étudiants slovènes, mais il y a aussi des SWALS bulgares, roumains et croates qui se sont inscrits avant la redistribution des SWALS entre les écoles de Bruxelles. Au total, les SWALS représentent moins de quatre pour cent des étudiants EEB1.

Les principales préoccupations de SWALS sont i) les horaires sous-optimaux pour la L1 dans le secondaire (classes de la même année réparties par sections, horaires réduits, regroupements verticaux, classes en dehors du temps scolaire) ; ii) les horaires contradictoires entre les matières obligatoires et facultatives dans le secondaire supérieur ; iii) une exposition limitée à leur langue dominante ; et iv) l'organisation du L2 au secondaire. Dans le secondaire, les SWALS peuvent aussi finir par avoir un professeur qui ne les enseigne pas vraiment.

Les problèmes d'horaires de L1 constituent un problème sérieux car c'est la seule matière que les SWALS ont dans leur langue dominante. La décision de l'école de modifier l'horaire du vendredi S1-S3 pourrait résoudre certains des problèmes à l'avenir. L'amélioration des horaires est finalement bénéfique pour tous les élèves et sera poursuivie.

Le problème de l'organisation de la L2 dans le secondaire est lié à l'exposition intensive des SWALS à la langue de leurs sections et à leur utilisation constante de celle-ci, ce qui en fait plus leur langue "additionnelle" que leur "seconde" langue. Tandis que les SWALS sont immergés dans FR/EN/DE L1 pendant le primaire, ils sont placés dans les classes L2 au secondaire. Les objectifs d'apprentissage de la L2 ne sont ni suffisamment stimulants ni suffisamment encourageants pour aider à développer les compétences linguistiques dont SWALS a besoin pour d'autres matières, y compris les mathématiques et les sciences, qu'il étudie avec les élèves dans leur section respective.

L'école a rejeté l'appel des parents en faveur d'un projet pilote (visant à étendre l'approche primaire L2 au secondaire dans des conditions spécifiques) et la révision de la politique linguistique de l'École européenne, achevée en avril 2019, n'a pas permis de résoudre

efficacement le problème. Jusqu'à présent, le BEE1 avait des classes bilingues de L2, ce qui, dans une certaine mesure, a atténué le problème. La décision de l'école de les remplacer par des classes mixtes et enrichissantes a soulevé de sérieuses inquiétudes chez les parents. Ceci a conduit à l'adoption de la déclaration de l'APEEE sur le groupement L2 appelant la direction de l'école à veiller à ce qu'aucun élève ne soit désavantagé par la nouvelle approche et à l'évaluer. Le programme pilote d'enrichissement en L2 introduit dans des groupes d'années sélectionnés en 2019-2020 devra faire l'objet d'un suivi étroit.

La sensibilisation aux SWALS et à leurs besoins à l'intérieur et à l'extérieur de l'EEB1 a nécessité plusieurs réunions, notamment avec le ministre slovène de l'éducation, M. Pikalo, la communication directe avec la direction de l'école et les enseignants (par exemple sur les horaires) ainsi que des activités dans les conseils éducatifs et les organes de l'APEEE. Les statuts révisés de l'APEEE assureront la représentation formelle de SWALS (droits de vote) au Conseil d'administration de l'APEEE de 2019-2020.

Sara DAGOSTINI
Coordinatrice, Groupe Bien Être

Groupe de travail Bien Être

Le "Groupe de travail Bien-être" a pour objectif d'accompagner les élèves, via l'école et les parents, dans la construction d'un développement personnel et social sain. Les membres du groupe, par le biais de la rétroaction et de la contribution active des parents, examinent les défis auxquels font face les enfants, les parents et parfois les enseignants ces jours-ci. L'objectif principal du groupe est de :

- Drogues et dépendances ;
- De l'intimidation ;
- EVRAS ; et
- Cyberéducation.

Actions menées en 2018-2019

Sara Dagostini a repris la coordination du groupe en septembre 2018. Cette année a été une année de transition, mais d'énormes efforts ont été déployés pour assurer la continuité des anciens programmes. Plusieurs anciens projets ont été poursuivis et de nouveaux ont été proposés.

Le programme récurrent Stop à la Drogue s'est poursuivi, axé sur la prévention en matière d'alcool, de tabac et de drogues. Une conférence pour les parents a également été organisée avec la même organisation, dirigée par R. Maillet.

Une conférence sur Internet, les médias sociaux, la cyberintimidation, les jeux vidéo et la pornographie en ligne a été organisée pour les parents, avec C. Butstraen comme intervenant.

Le groupe a lancé une discussion avec l'école sur KIVA afin de mieux comprendre l'implication des parents et de commencer potentiellement à les impliquer dans le programme. Une conférence sur les brimades à l'intention des parents a été organisée avec l'association Virage, de Liège.

Les membres du groupe ont rédigé une proposition de politique mobile, basée sur la contribution des parents de toutes les sections, qui a été envoyée à l'école en février.

Les membres du groupe se sont engagés avec l'école pour lancer l'EVRAS, " Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle " pour le secondaire. Le programme a été bien perçu par l'école et a obtenu le financement nécessaire lors de l'appel de printemps.

Un projet pilote réussi sur les valeurs (estime de soi, virtuel/réel) a été lancé, ciblant les représentants des élèves de S3 et S5. Le conférencier était de la Fondation SEVE.
Les membres du groupe ont tenu des discussions pour relancer les ateliers axés sur la pleine conscience.

Perspectives pour 2019-2020

Les projets se concentreront à la fois sur la continuité des actions menées ces dernières années et sur de nouvelles propositions :

- Mise en œuvre de l'EVRAS, actuellement en cours avec l'école. En outre, le groupe étudiera la possibilité de l'étendre jusqu'à la fin du primaire.
- Travaille actuellement avec l'école à l'élaboration d'une politique de prévention et de lutte contre l'abus de substances. L'objectif du groupe est de proposer un nouveau programme de prévention pour les élèves du secondaire et une conférence de sensibilisation des parents ;
- Poursuivre les initiatives relatives à l'utilisation des écrans. Une conférence pour les élèves et les parents ;
- Continuer d'explorer des moyens d'introduire la pleine conscience dans les écoles primaires et secondaires ;
- Sensibiliser les parents et les enseignants à la communication positive ;
- Explorer les possibilités de gestion des conflits entre élèves ;
- Éduquer les parents et les enfants à une alimentation saine.

Samantha CHAITKIN
Coordinatrice, Groupe de Travail Community Building

Groupe de travail *Community Building*

Au cours de l'année scolaire 2018-19, une grande partie des efforts de développement communautaire de l'APEEE ont été consacrés à l'approfondissement des relations avec diverses composantes de la vie scolaire. Pour commencer l'année, du matériel pour les nouvelles familles et un comité d'accueil étaient présents lors de la journée d'orientation, afin d'aider les nouveaux élèves à se sentir plus à l'aise dans notre communauté scolaire. Une relation forte s'est rapidement établie avec le nouveau président et le nouveau vice-président du Comité des étudiants : les modèles d'échange et de confiance ont été un terrain fertile pour une collaboration concrète. A titre d'exemple, on peut citer l'hébergement du budget du CDE dans les comptes de l'APEEE à partir de janvier, et bien sûr l'investissement conjoint CDE-école-APEEE dans une nouvelle surface plus sûre et plus confortable pour le terrain de football situé au milieu du campus. Ensemble, nous avons discuté et amélioré le 123 Caf aux côtés du 24-7 Caf, d'une manière équilibrée, en utilisant les fonds du CDE.

En fait, bon nombre des relations entretenues au cours de l'année ont été axées sur la campagne principale de Community Building, qui vise à améliorer le temps libre et les espaces de temps libre. Le surpeuplement de notre école fait qu'il est particulièrement important d'offrir de meilleures options aux élèves qui ne sont pas en classe, afin qu'ils puissent profiter au maximum de leur temps à l'école et éviter les problèmes. C'est également le cas de la "récréation" longue et courte des élèves de maternelle et de primaire, qui ont bénéficié de nouveaux marquages sur la cour de récréation suite à nos discussions avec le personnel enseignant et la direction de l'école, ainsi que de bancs de pique-nique dans la cour de la Fabiola.

Le développement communautaire a également joué un rôle central dans la définition et la mise en œuvre du nouveau système de subventions de projets de l'APEEE pour la communauté scolaire, aux côtés du CDE, de l'administration scolaire et des groupes de travail Bien-Être et Pédagogique. Et peu à peu, ces conversations persistantes, rappelant aux autres intervenants de l'école notre engagement envers une vie scolaire meilleure, ont mené à diverses améliorations.

Kathryn MÁTHÉ
Coordinatrice, PedGroup

Groupe de travail Pédagogique (PedGroup)

Le groupe de travail pédagogique (PedGroup) travaille avec l'APEEE et l'école pour assurer la qualité de l'offre éducative et pour soutenir, proposer et aider à mettre en œuvre des mesures ou initiatives visant à améliorer l'expérience quotidienne en classe de nos enfants. Le PedGroup travaille sur plusieurs questions simultanément, dont certaines ont été transformées en sous-groupes de travail à part entière :

- Sous-groupe : Soutien à l'éducation (avec enfants surdoués)
- Sous-groupe : STEM
- Dossier : Contrôle de la qualité
- Dossier : Analyse comparative et évaluation
- Dossier : Langues
- Dossier : Art & Musique (actuellement seulement musique)
- Dossier : Sport (actuellement en sommeil)

Cette année, le PedGroup a créé le Groupe de travail sur la protection des données, qui relève maintenant du Groupe de travail juridique, et le Groupe de travail sur les nouveaux étudiants, qui a été intégré au Groupe de travail sur le développement communautaire.

Notre public cible est l'APEEE et les parents, mais notre objectif est de travailler en étroite collaboration avec les élèves, les enseignants, la direction et la communauté scolaire au sens large sur les questions d'importance pédagogique.

En 2018-2019, le PedGroup a travaillé sur les questions suivantes :

Sous-groupe sur le soutien à l'éducation :

- Soutien à l'apprentissage établi et réseaux de parents d'élèves doués
- A contribué à l'élaboration et à l'amélioration des lignes directrices spécifiques à l'école en matière d'aide à l'éducation dans le primaire et le secondaire
- Appui à la séance d'information annuelle de l'école sur l'aide à l'éducation et aide à organiser des séances d'information à l'intention des parents à l'échelle du BEE sur des sujets précis.
- Suivre la mise en œuvre des recommandations au niveau de l'école énoncées dans le Plan d'action pour le soutien éducatif et l'éducation inclusive.

- Participation à l'évolution de la situation au niveau du système au sein du Groupe de réflexion sur l'appui à l'éducation
- Poursuivre les travaux sur : l'identification précoce des besoins particuliers en matière d'éducation ; les dispositions relatives aux examens spéciaux ; et l'augmentation du nombre d'heures de travail des coordonnateurs du soutien.

Réseau des enfants doués
A l'initiative de parents va:rieux, et sous l'égide du SEN (Network for Educational Support), en mars 2019, la première réunion d'un nouveau réseau visant à cibler les besoins éducatifs spéciaux des enfants doués a été organisée. Environ 100 parents ont répondu au premier appel d'intérêt.

Les enfants doués ne sont pas seulement des enfants avec un QI très élevé. Il s'agit d'élèves "très compétents dans certains domaines ou dans tous les domaines, mais qui peuvent aussi avoir besoin de conditions d'apprentissage particulières pour réaliser leur potentiel éducatif". Il s'agit donc d'enfants ayant un profil spécifique et dont les besoins d'apprentissage ne sont souvent pas suffisamment pris en compte dans le système scolaire. Parfois, cela entraîne des difficultés à l'école et même le décrochage scolaire.

Alors que la Politique sur l'offre d'un soutien éducatif dans les écoles européennes fait référence à la nécessité de répondre aux besoins éducatifs des enfants doués et que les lignes directrices EBB1 sur le soutien éducatif font référence au souhait d'explorer et de rechercher davantage ce domaine et de développer des programmes éducatifs pour les élèves à haut potentiel, aucune politique concrète n'a été élaborée jusqu'ici.

Afin d'éviter des actions incohérentes au cas par cas, le réseau vise à
- à collaborer avec EBB1, tant à Uccle qu'à Berkendael, afin de créer une stratégie efficace de soutien éducatif pour les élèves doués et les élèves en difficulté.
- à créer un réseau de soutien aux élèves et aux parents, qui leur permette d'identifier des problèmes communs, de partager des informations, de proposer des activités ou des ateliers, etc.

Sous-groupe STEM :
- A rejoint le groupe de travail de l'EEBI pour soutenir et développer le festival scientifique de l'EEBI ; a travaillé pour changer les dates limites afin de mieux répondre aux besoins des élèves du secondaire ; a aidé à rehausser le profil du projet et a travaillé pour augmenter les taux de participation.
- Rencontre avec l'école sur la possibilité d'établir CoderDojo
- Demandes de financement sur le terrain pour des projets axés sur les STIM (p. ex. Club de codage des sciences et des mathématiques S6-S7).
- Continuer à promouvoir l'utilisation du laboratoire de fabrication d'Uccle (FabLab) en classe et dans les activités parascolaires.
- Continuer à fournir une rétroaction générale sur l'élaboration des programmes d'études liés aux STIM.

Dossier de contrôle de la qualité :
- Suivi de l'exposé de position sur le remplacement des heures d'enseignement perdues au secondaire, notamment en ce qui concerne le recrutement et la disponibilité d'enseignants de remplacement, la mise à jour des règles de remplacement sur le site Web et plus de transparence sur les leçons annulées.
- Suivi de la prise de position sur les " 180 jours de scolarité ", en se concentrant principalement sur la période du Bacc Oral à la fin de l'année scolaire
- Continuer de suivre l'évolution de la situation en ce qui concerne le recrutement, l'intégration, l'évaluation et la rétention des enseignants.
- Continuer de faire pression pour une meilleure communication avec les familles au sujet des absences de longue durée des enseignants.

Dossier d'analyse comparative et d'évaluation :

- Appui à l'enquête dite S8 menée par le bureau central pour assurer le suivi des étudiants après l'obtention de leur diplôme.
- Assurer la liaison avec les INTERPARENTS sur les développements relatifs au Pré-Baccalauréat et au Baccalauréat, y compris l'accès aux scripts de test.
- Recueillir les commentaires des parents sur l'examen pré-baccalauréat de l'EEBI.
- Coordination de la section EEBI de INTERPARENTS Bacc Complaints system (système de plaintes INTERPARENTS Bacc)
- Continuer à suivre et à communiquer les développements avec le nouveau système de marquage secondaire ; suivi du déploiement du nouveau système dans S5 ; suivre de près le développement des tableaux d'équivalence nationaux.

Art & Musique (actuellement musique) :

- Co-organisation d'une activité de musique et d'amitié avec les élèves du primaire, culminant par un concert-finale le 15 mai.
- Demandes de financement sur le terrain pour des projets basés sur la musique (p. ex. Projet Turandot - opéra à l'école)
- Continuer à soutenir et à promouvoir l'orchestre de l'EEBI et d'autres programmes musicaux.

Langues :

- A donné son avis sur la politique linguistique scolaire européenne au plus haut niveau.
- Demandes de financement sur le terrain pour des projets liés aux langues (p. ex. MUNUccle)
- Continuer à fournir une rétroaction sur l'élaboration des programmes d'études en sciences humaines et langagières.
- Poursuivre le travail sur les questions liées à la compétence linguistique des enseignants.
- Poursuivre le travail sur les questions liées au regroupement, à l'enrichissement et au bilinguisme des classes à l'école et sur les préoccupations linguistiques particulières des SWALS.

A travaillé à améliorer la communication et la participation aux programmes des écoles européennes - Eurosport, Festival des arts et de la musique des écoles européennes (FAMES) et Symposium scientifique des écoles européennes (ESSS).

Tibor SCHARF
Coordinateur, Groupe de travail Juridique

Groupe de travail juridique

Le Groupe de travail juridique a connu une année active en 2018-2019. Ses principaux dossiers étaient :

- nouvelle procédure financière pour l'APEEE pour soutenir les projets adoptés à l'automne 2018 ;
- une mise à jour des statuts de l'APEEE pour mieux refléter le statut du site de Berkendael et de ses représentants. Celles-ci ont été adoptées en janvier 2019 et entreront en vigueur lors de l'Assemblée générale de l'APEEE en décembre ;
- un premier examen de la Convention des services de l'APEEE proposée avec l'école;
- un examen de la politique de prévention de l'abus de drogues proposée par l'école. Un délégué du groupe de travail juridique a aidé à rédiger le document de position de l'APEEE et continue de faire partie du groupe de travail mis en place par l'école.

En outre, les membres du Groupe de travail juridique ont été appelés à aider les élèves (et leurs parents) qui font face à des procédures disciplinaires ainsi qu'à fournir des conseils juridiques et à soutenir les familles dans les réunions difficiles avec l'école. Ils ont été sollicités à plusieurs reprises au cours de la dernière année scolaire.

Le Groupe de travail juridique a également regroupé le Groupe de travail sur la protection des données et continue de superviser son travail avec le Secrétariat.

En 2019-2020, nous nous réjouissons à l'idée de continuer à fournir des conseils juridiques sur les questions au fur et à mesure qu'elles se présentent et d'appuyer les parents et les élèves dans les questions disciplinaires. Nous suivrons également de près le travail de l'école en ce qui concerne la politique de protection de l'enfance et les politiques et procédures de soutien nécessaires à sa mise en œuvre, y compris d'abord et avant tout les procédures officielles de signalement et de plainte. Nous travaillerons également en étroite collaboration avec le Conseil d'administration pour tenter de mettre à jour son règlement intérieur au cours des prochains mois. Le rôle du Groupe de travail juridique étant de fournir des conseils, il est nécessairement réactif et traite les questions au fur et à mesure qu'elles se présentent.

L’Association des Parents
au delà de l’École

Pere MOLES PALLEJA
Président de INTERPARENTS et Membre du Conseil d'Administration de l'APEEE

INTERPARENTS

INTERPARENTS est une fédération des 13 associations de parents d'élèves des écoles européennes. Son président actuel est Pere Moles Palleja (Bruxelles I).

Chaque association de parents élit une équipe d'un maximum de quatre délégués qui représentent l'Association de parents d'élèves aux INTERPARENTS. L'équipe de Bruxelles I est actuellement composée de Kathie Mathé (Présidente), Neva Ales (Uccle), Nora Straehle (Berkendael) et Pere Moles Palleja (Président IP).

Les délégués de la propriété intellectuelle se réunissent généralement avant les réunions du Comité pédagogique mixte en octobre et février et avant les réunions du Conseil supérieur en décembre et avril. En 2018-2019, les réunions ont eu lieu à Laeken (octobre), Mol (novembre), Bruxelles I (février) et Alicante (avril).

INTERPARENTS représente les parents au Conseil supérieur et dans les instances préparatoires des Ecoles européennes.

INTERPARENTS s'implique activement dans tous les sujets discutés au sein du Conseil supérieur ou de ses instances préparatoires.

Les principaux sujets abordés l'année dernière ont été :

- Mise en œuvre du nouveau système de marquage
- Politique linguistique des Ecoles européennes
- Comment accroître l'attrait des écoles européennes pour les enseignants grâce à un ensemble de mesures approuvées.
- Comment assurer un financement équitable des écoles européennes, sur un double aspect (affectation des enseignants détachés et contribution des écoles accréditées)
- Surpeuplement à Bruxelles.

L'année dernière, Kathryn Máthé a représenté INTERPARENTS au Comité pédagogique mixte et au Groupe de travail sur la réforme du secondaire et Pere Moles Palleja a participé au Conseil supérieur et au Comité pédagogique mixte.

Sven Matzké et Emese Savoia-Keleti, deux membres de notre Conseil d'administration, ont également représenté INTERPARENTS dans le Groupe de travail sur l'éducation inclusive et la protection des données en raison de leur expertise dans ces domaines.

INTERPARENTS organise chaque année une plateforme pour canaliser de manière structurée les plaintes des parents et des étudiants concernant le Bac. Chaque école met en place une équipe qui traite spécifiquement les plaintes de son école. Cette année, l'équipe était composée d'Irene Bonvissuto, Kathryn Máthé et Pere Moles Palleja. Kathryn Máthé et Pere Moles Palleja étaient également membres de l'équipe de coordination INTERPARENTS.

Kathryn MÁTHÉ
Présidente de l'Association des Parents

Henning EHRENSTEIN
Membre du Conseil d'Administration associé pour Berkendael

Autorité centrale des inscriptions

Résultats de la politique d'inscription 2019-2020 (décembre 2018)

En septembre 2019, la population totale des écoles de Bruxelles était de 13.456 élèves, contre 12.975 un an plus tôt, soit une augmentation de plus de 450 élèves. La capacité théorique des quatre écoles bruxelloises actuelles, y compris le campus de Berkendael, est de 12.450 places ; elle a été dépassée par plus de 1000 élèves. C'est pourquoi, depuis 2015, le système des Écoles européennes n'a pas été en mesure de garantir une place à tous les élèves de catégorie I à Bruxelles.

En octobre 2019, les APEEE des quatre écoles bruxelloises ont écrit une déclaration à l'Autorité centrale des inscriptions, dans laquelle elles s'inquiétaient de la surpopulation et déploraient que le gouvernement belge ne respecte pas ses obligations conventionnelles et demandaient que la Commission prenne la relève du Secrétaire général pour mener les négociations. Ils ont suggéré que les lignes directrices 2020-2021 soient adaptées pour faire en sorte que la population admise dans les écoles au cours du prochain cycle d'inscription corresponde à l'infrastructure disponible.

La population d'Uccle en septembre 2019 était de 3 351 élèves, en baisse par rapport à 3402 en 2018, marquant ainsi la deuxième année de baisse. Malgré sa baisse, Uccle compte encore 250 élèves de plus que la capacité théorique fixée par le Conseil supérieur, les niveaux secondaires étant désormais les plus touchés. Uccle l'a fait :

- 214 élèves dans la crèche, répartis en 11 groupes de classes
- 1142 élèves au primaire, répartis sur 54 groupes de classes
- 1995 élèves dans le secondaire, répartis sur 86 groupes de classes

La structure des sections à Uccle est restée plus ou moins la même ces dernières années, bien que la section EN ait perdu des classes au primaire et au début du secondaire, tandis que la section PL a gagné dans les mêmes niveaux. La section FR représente environ 34 % de la population, avec trois classes dans la plupart des niveaux primaires et quatre dans la plupart des niveaux secondaires. Afin de remplir le site primaire de Berkendael, l'inscription à Uccle (ainsi que dans la plupart des autres campus bruxellois) est plafonnée depuis deux ans à 20 ans pour les classes maternelles et primaires ; seuls les élèves prioritaires sont admis au-delà de ce nombre. Ainsi, pour la plupart des sections

linguistiques, le cycle primaire est caractérisé par des groupes de classes plus petits qu'auparavant.

La population de Berkendael a atteint 743 élèves, contre 562 en 2018. 489 de ces étudiants, soit 66 %, font partie de la section FR. Berkendael est toujours le seul site à Bruxelles à pouvoir accueillir de nouveaux étudiants. Sa capacité d'accueil recommandée est de 1 000 élèves, bien que cette capacité ne tienne pas compte de la taille des groupes de classes et de l'utilisation des salles de classe (une capacité supplémentaire serait également nécessaire pour la progression éventuelle des sections existantes et des groupes satellites vers le P5).

Septembre 2019 a marqué le deuxième "transfert obligatoire" des élèves P5 de Berkendael vers d'autres écoles bruxelloises. Les enfants de Berkendael ont été inscrits en priorité (avec leurs frères et sœurs) dans le secondaire par rapport aux nouveaux candidats. Pour la deuxième année consécutive, les élèves de Berkendael ont tous été accueillis dans leurs écoles de premier choix. Cette année, 43 élèves FR ont été transférés (23 à Uccle, 8 à Woluwe, 14 à Ixelles et 2 à Laeken).

Les sections actuellement prises en charge à Berkendael sont FR, LV et SK. Les sections FR et LV s'étendent de la pépinière à P5, tandis que la section slovaque monte actuellement jusqu'à P2. Berkendael a des classes satellites DE, EL, EN, IT et ES : DE s'étend à P4 ; tandis que EL, EN et IT s'étendent à P1 ; ES qui n'a qu'un groupe de pépinières. Chaque section ou satellite a une classe par niveau, bien que les plus petites sections aient aussi des groupes verticaux de niveaux. La section FR comprend 5 classes maternelles et 3 classes par niveau.

Autres questions:

1. Les familles Berkendael sont préoccupées par le niveau d'incertitude inhérent au processus de transfert obligatoire ; elles estiment que le système actuel est discriminatoire. Ils demandent une meilleure planification pour permettre aux familles de savoir à l'avance où leurs enfants seront admis au secondaire. L'APEEE a demandé à la direction de l'école et à l'Autorité centrale des inscriptions de prendre en compte les souhaits des familles Berkendael lors de l'établissement de la structure des sections dans chaque école, idéalement déjà dans le primaire afin que l'équilibre des sections dans chaque école puisse être maintenu.
2. Cette année, l'Autorité centrale des inscriptions a créé un groupe de travail chargé d'élaborer une solution technique pour faciliter la gestion des demandes d'inscription et l'inscription directe en ligne des parents. Les travaux seront financés au moins en partie par la Commission européenne. En fin de compte, le système devrait mieux faire correspondre les profils des familles aux écoles lors de la demande initiale.
3. Le nouveau calendrier d'inscription obligeant la plupart des familles à s'inscrire à la phase I, il y a eu une augmentation marquée du nombre de familles qui n'ont pas respecté la date limite et qui ont demandé un réexamen. La plupart d'entre eux ont fondé leur demande sur la force majeure. Il a été décidé de mieux faire connaître les exigences et le calendrier de la phase I cette année afin d'éviter le même problème l'année prochaine.
4. La question de la cinquième école et du site temporaire reste une énigme. La proposition de site temporaire S6-S7

L’Association des Parents

ses Services

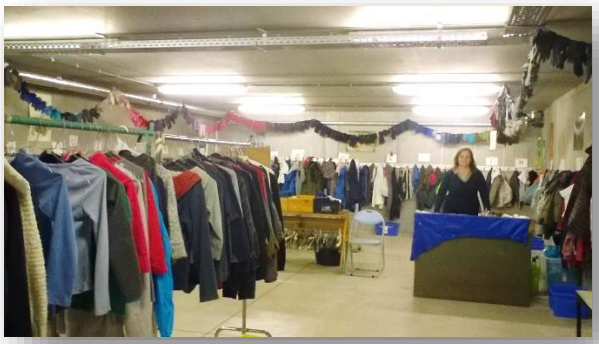

Mariona Seró, Laurence Avila

EURÊKA, service des objets trouvés

En 2018-2019, l'Equipe d'EURÊKA a continué en collaboration avec l'école, et grâce au soutien de communication de l'APEEE, à trouver la manière la plus souple d'aider les élèves à récupérer leurs affaires perdues et aussi, prendre des mesures pour éviter qu'ils les perdent.

Pour les plus petits, classes de maternelles et 1ère primaire à Fabiola, l'aide des professeurs et des surveillants a été indispensable.

Mais nous continuons à solliciter l'aide des parents:

- Vérifier le poste d'EURÊKA à Fabiola - pour les maternelles l'emplacement est à côté de la porte de la Cantine et pour les P1 il se trouve à côté de l'entrée arrière du bâtiment. Cela facilite la récupération des affaires des petits. Les parents peuvent également demander d'accéder lorsqu'ils viennent déposer ou chercher leurs enfants, ou lors d'occasions telles que les fêtes de classe.
- Comme il est difficile pour les plus petits de reconnaître leurs affaires, il est très important de les marquer non seulement avec le nom, mais aussi en indiquant leur classe et la section. Ce système aide les professeurs à récupérer les affaires de vos enfants.
- Après chaque trimestre, les affaires non récupérées arrivent à EURÊKA et sont rangées et classées. Elles sont ajoutées sur la liste, ou bien sur la vidéo avec la mention Fabiola.

En primaire:

- Nous avons bénéficié pendant l'année de la collaboration des professeurs. D'habitude on leur envoie la liste d'EURÊKA par mail, et ils rappellent aux enfants de venir. De temps en temps ils accompagnent leurs élèves au local.
- L'équipe d'EURÊKA aide les enfants à marquer leur nom sur leurs affaires et à leur faire signer la liste quand ils les récupèrent. Il est important de leur apprendre à être responsables de celles-ci.

Mesures déjà mises en place et pour lesquelles nous avons constaté un succès et nous continuons à le faire:

- Profiter du permis d'accès des parents à l'école pour faire des ouvertures exceptionnelles (Fête de l'École, réunions de début d'année scolaire, journée des bulletins, fêtes de Noël, départs et arrivées des Classes Vertes, Classes de Mer…)

- Durant toute l'année scolaire nous avons ouvert tous les vendredis de 11h30 à 13h30. Cette ouverture est devenue habituelle et elle a aidé à vider le local. Généralement plus de 100 affaires/semaine sont ramassées (en Octobre 2018 le chiffre est monté à 200 a/s).
- Grâce au soutien de l'APEEE l'envoi de la liste et des vidéos est régulière. On constate que la semaine d'envoi par mail aux parents de la liste avec les affaires marquées et le lien avec la vidéo postée sur la page web EURÊKA du site de l'APEEE, le taux de récupération est le double.
- La vidéo a ouvert la porte d'EURÊKA à tous, nous avons eu de très bons commentaires, ce qui nous encourage à continuer.

Au secondaire:

- Nouvelle collaboration avec le Comité des Élèves pour poster sur Instagram nos horaires, appels…
- Mise en place de caisses pour le ramassage aux bâtiments Da Vinci et Michelangelo
- À souligner, l'aide de Mr. Santagati professeur de gym à l'école: il nous fait parvenir les sacs de sport oubliés dans le gymnase.

Nous remercions également l'équipe Transport de l'APEEE Services qui nous transmet les affaires oubliées dans les bus, et – si le nom est marqué – prévient les parents directement.

Merci aussi à l'équipe de Césame qui met de côté les affaires oubliées du périscolaire (ex. sacs de judo), programme les panneaux lumineux avec nos horaires et imprime, plastifie nos affiches.

En chiffres: 4558 affaires ont été ramassées à l'école durant l'année 2018-19. Il y a eu une augmentation de près de 300 affaires (4,7 %) par rapport à l'année précédente. Pour 1897 affaires récupérées, il est à noter une augmentation du 9,5%, ce qui fait un taux de récupération finale de 42% (dont 40% sans nom et 60% avec nom).

Les affaires sont généralement récupérées les jours suivants:

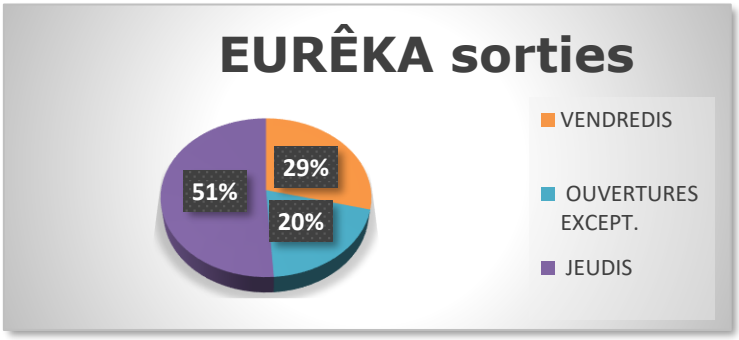

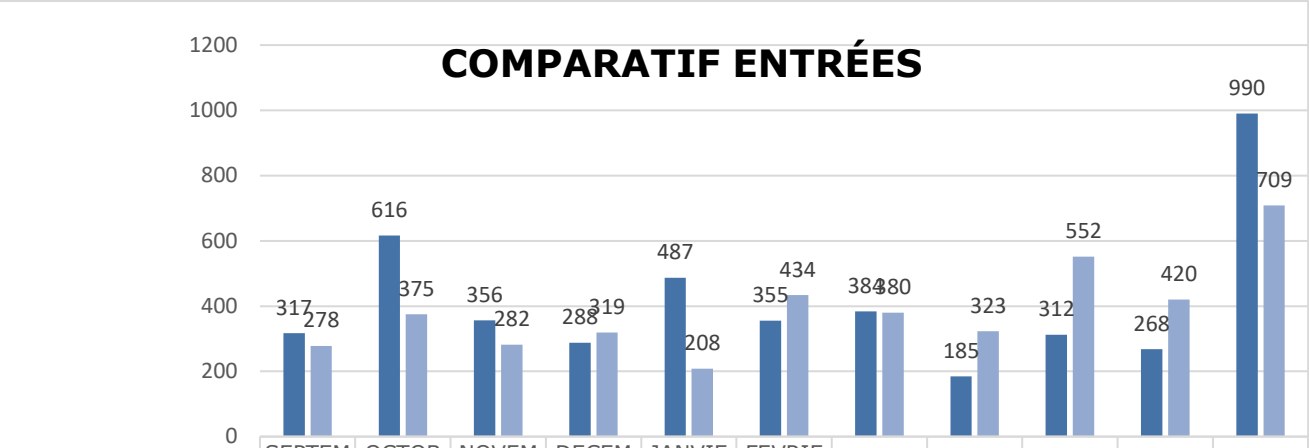

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
ENTRÉES 2018-19	317	616	356	288	487	355	384	185	312	268	990
ENTRÉES 2017-18	278	375	282	319	208	434	380	323	552	420	709

Cette année scolaire la météo ne nous a pas été favorable, spécialement en septembre-octobre: frais le matin et doux le midi. Les enfants enlevaient leur veste dans la cour et les pertes d'affaires ont augmenté de 40% par rapport à l'année précédente.

Sans parler de la pluie incessante pendant l'ouverture exceptionnelle à l'occasion de la Fête de Césame: à peine 14 sorties…

Il est également important de signaler l'énorme quantité d'affaires qui restent le dernier jour de cours à l'école; en deux jours nous avons récupéré environ 900 affaires des portemanteaux des classes et couloirs.

Beaucoup d'élèves sont partis en vacances sans leurs affaires; il est nécessaire entre élèves, parents et profs de passer en revue les portemanteaux plus souvent au moins avant les congés. Parents: pensez à marquer les affaires de vos enfants! Et vérifiez si le manteau que votre enfant amène à la maison est bien le sien. Tout le monde achète aux mêmes magasins (Decathlon, Zara…), et la confusion est vite arrivée.

Nous sommes une équipe d'environ 20 bénévoles, presque toutes les sections sont représentées, qui collaborent en fonction de leur disponibilité. Mais nous sommes toujours à la recherche de nouveaux volontaires pour pouvoir garantir toutes les ouvertures. N'hésitez pas à nous contacter sur eureka@uccleparents.org si vous avez du temps à nous consacrer.

Enfin, les affaires non récupérées sont destinées à une nouvelle vie: elles sont données à des entités et projets d'intérêt social.

Les bénéficiaires qui ont reçu nos dons sont:

- En décembre et en juin, la Croix Rouge, qui a reçu des affaires chaudes et surtout des sacs de bonnets, écharpes et gants.
- Le Project Zambie, en collaboration avec l'école, Mme Thomas et les élèves de 6ème secondaire qui participent au projet.
- La Cité Joyeuse - Le foyer des orphelins, à Molenbeek: ce centre accueille des enfants orphelins, handicapés, ou vivant une situation familiale difficile. C'est Leila Chahret, prof de sport à l'école, qui se charge chaque année de faire l'intermédiaire et nous l'en remercions vivement.
- Confiance Haïti – pour soutenir les Écoles de Canaan et de Santo. Responsable: Anne Marie Berlier.

- Association Peter Pan – fondée par des parents de la section bulgare de l'école de Laeken qui soutient des projets d'aide aux écoles–orphelinats en Bulgarie.
- L'infirmerie de l'école qui a toujours besoin de vêtements de rechange.

LE LOCAL EURÊKA

Exemple de courriels de remerciements reçus

Mail Présidente de l'ASBL CONFIANCE HAITI

Chère toutes les deux ,
Un énorme merci pour la collecte pour Confiance Haití .
Les 4 cartons seront acheminés à Brest le week end du 14 septembre .
Et le container partira par bateau 1 ère qui qu'en d'octobre pour accoster début décembre à Port au Prince .
La distribution sera aux alentours de Noël si tout se déroule bien jusqu'au bout .
Merci à toute l'équipe d'Eureka au nom de Confiance Haiti et des enfants et des jeunes scolarisés à l'école de Canaan et de Santo .
Le site www. Confiance-Haiti .fr
Qui est aussi en partie traduit en anglais vous donne de l'info sur la vie des écoles .
N'hésitez pas à aller le voir .
Encore merci à tous et toutes ,
Anne Marie Berlier
Présidente de Confiance Haiti

Chers collègues,

L'asbl "Peter Pan" vous souhaite une très bonne année 2019!
Notre première action a été un vrai succès grâce à vous! Tous les dons ont été envoyés en Bulgarie et distribués aux enfants le 21/12/2018. Les médias locaux s'en sont d'ailleurs fait l'écho:
https://ytcropper.com/cropped/sg5c3609f01e3aa ;
http://www.haskovo.net/news/463919/detsa-v-neravnostoyno-polozhenie-v-khaskovo-poluchikha-darenie-ot-sdruzhenie-v-belgiya ;
http://www.focus-news.net/news/2018/12/21/2604520/haskovo-detsa-v-neravnostoyno-polozhenie-v-grada-poluchiha-darenie-ot-belgiya.html.

Nous avons reçu plus de:

- 950 pulls, chemises, t-shirts;
- 250 manteaux;
- 490 pantalons, jupes, robes;
- 130 bonnets, écharpes;
- 170 paires de chaussures;
- 25 cartons de jouets.

La quantité des dons nous a permis d'aider deux institutions supplémentaires. Une partie des sommes collectées a été utilisée pour l'achat du matériel scolaire et de friandises de Noël pour les enfants.

Nous remercions tout particulièrement les associations des parents des écoles européennes de Laeken et d'Uccle pour leur soutien.

Merci à tous pour votre générosité! Nous comptons sur votre soutien pour nos actions futures.

Cordialement,

L'équipe de "Peter Pan"

Peter Pan asbl – n° d'entreprise – 0702761040 – BE82 0018 4915 6668 – peterpan.asbl@gmail.com

Ariane Bourcieu and Elisabeth Peters (Section FR)

Cristina Morte (Section ES)

Irene Bonvissuto (Section IT)

et les autres parents bénévoles

Ventes de livres

Vente de livres 2019

Sous l'égide de l'APEEE, des parents bénévoles organisent des ventes de livres d'occasion pendant l'année. Chaque section linguistique organise son propre stand. Si votre section linguistique n'est pas représentée mais que vous souhaitez tenir un stand pour le projet d'échange de livres, veuillez contacter le secrétariat de l'APEEE (info@uccleparents.org).

Vente de livres de la section anglophone

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, les bénévoles de la section EN ont de nouveau proposé le service traditionnel de vente de livres pour permettre aux parents et aux élèves de retirer leurs anciens manuels scolaires et d'en trouver de nouveaux à des prix raisonnables. Comme toujours, le système de bulletin de versement permettait aux parents de recevoir le prix de vente standardisé de leurs livres, en cas de vente, moins une contribution au fonds pour les ressources de la bibliothèque en FR. Une situation gagnant-gagnant !

Notre vente de livres de 2019 a connu le succès habituel, et a impliqué de nombreux aides qui ont eu l'occasion de traîner sur le terrain de l'école, nous avons également été en mesure d'organiser une vente du 1er septembre pour les nouveaux venus.

Nous avons vendu plus de 130 livres, nous avons généré un petit bénéfice. Nous discutons maintenant de la meilleure façon de l'investir dans la section anglaise de la bibliothèque.

Nous profitons de l'occasion pour remercier Njeri Kimani qui dirige la librairie de la section depuis de nombreuses années ! Grainne Suilleabhain est notre nouvelle responsable de la section booksale.

La librairie anglaise a besoin de bénévoles pour l'année prochaine !

Vente de livres de la section francophone

La vente des manuels scolaires d'occasion du secondaire a eu lieu comme chaque année au cours de 4 demi-journées fin juin/début juillet. Cette vente est intervenue juste après la publication par l'école de la liste des livres scolaires pour l'année 2019-2020. Une demi-journée supplémentaire à la rentrée a permis aux nouveaux élèves du secondaire d'avoir accès à la book sale, et de payer les vendeurs qui avaient vendu leurs livres.
Rappelons le principe : chaque élève peut apporter ses anciens livres s'ils figurent dans la nouvelle liste. Ils sont alors proposés à la vente à 50% du prix Amazon (argent reversé plus tard au vendeur) plus 1 euro destiné au profit des bibliothèques de l'école.

Cette année 2019, l'activité de la book sale FR a été significativement inférieure à celle des années précédentes, du fait d'un changement de manuels dans beaucoup de matières : Français, Maths, Philosophie...

Nous faisons cette année un don de 400€ aux bibliothèques du secondaire.

Nous remercions à nouveau les parents bénévoles qui sont venus nous aider sur le stand, ainsi que Mme Williams, la secrétaire du Directeur du secondaire M. Roesen, pour leur aide précieuse.

Après 6 ans d'engagement pour la book sale FR, nous allons passer la main à d'autres parents bénévoles. Nous recherchons donc des volontaires à qui nous pourrons passer le relais pour la prochaine édition. Ils pourront compter sur notre aide pour l'organisation.

Pour toute personne intéressée, merci de contacter :
Secrétariat APEEE, info@uccleparents.org
Ariane Bourcieu, bourcieu@hotmail.com
Elisabeth Peters, elisaeric.peters@free.fr

Vente de livres de la section espagnole

La vente de livres espagnols a été un peu plus faible cette année par rapport à l'année dernière.
C'était notre quatrième année, mais les parents et les élèves n'ont pas apporté beaucoup de livres à échanger cette année.

Les livres primaires et secondaires peuvent être échangés gratuitement, y compris L2, L3, dictionnaires, cartes, romans, etc.

Cristina Morte, Section ES

Vente de livres de la section italienne

140 livres ont été vendus cette année, ce qui représente encore une fois une augmentation vers les années précédentes. Nous avons remarqué, une fois de plus, la nécessité de mieux faire passer les informations concernant la bourse aux livres aux parents des élèves les plus jeunes (S1-S3). En effet, nous n'avons vendu que quelques livres pour ces niveaux et il nous reste toujours des livres disponibles en stock parce que par contre les élèves de S4-S5-S6 se sont bien mobilisés et nous ont apportés beaucoup des livres.

Nous avons établi une bonne relation avec les professeurs qui se réfèrent eux-mêmes à la bourse aux livres pour aider les nouveaux élèves qui n'ont toujours pas de livres à la rentrée. Nous avons pu aider plusieurs nouvelles familles et aussi une nouvelle professeur, au-delà de les jours officiels consacrés à la bourse, offrant un point d'écoute et de référence et leur offrant des livres de stock au fur et à mesure de leur arrivée à l'école.

Un grand merci aux sympathiques parents bénévoles qui sont venus nous aider sur le stand et aux ces qui sont engagé dans le projet de faire don des livres plus utilisées à l'école.

Avec la contribution d'un euro par livre, nous allons pouvoir offrir à la bibliothèque de petits dictionnaires d'italien pour les « langue 3 » et autres débutants.

Irene Bonvissuto, parent bénévole de la Section italienne

L’Association des Parents

Les comptes de l’APEEE

Brian GRAY
Trésorier de l'APEEE

Les comptes de l'APEEE

Rapport financier APEEE pour 2018/19

En chiffres bruts, l'APEEE a reçu pour l'année 120 000 € de contributions des parents, chaque famille payant 50 € par an.

Sur ce montant, elle a payé 70 300€ pour le personnel de son secrétariat. C'est nettement moins que le montant de 92.300€ prévu dans le budget initial, une réduction qui était due principalement à l'absence prolongée en congé de maladie de sa secrétaire, Esther Proficz.

Les autres dépenses se sont élevées à 13 900 €, contre 30 500 € dans le budget initial, certaines dépenses ne s'étant pas matérialisées ou ayant été reportées en raison d'absences du personnel.

Le résultat de l'exercice s'est traduit par un excédent de 37 850 € au lieu d'un déficit budgétisé de 2500 €. Cet excédent sera le bienvenu pour amortir le coût du renforcement du personnel du Secrétariat en 2019/20 et pour un nouveau programme de projets proposé.

En plus du budget annuel, l'APEEE a géré 47 350 € de fonds provenant des fêtes scolaires des années précédentes et des ventes de sweats à capuche. Au cours de l'exercice 2018/19, 41 000 € ont été affectés à des projets, dont 20400 € ont été versés, ce qui laisse environ 6300 € disponibles pour des projets futurs. Le projet le plus important de l'année a été une contribution de 15 000 € pour le gazon artificiel de la cour de récréation.

A la fin de l'année 2019, l'APEEE disposait de 321 865 € sur ses comptes bancaires, dont environ 93 000 € représentaient les contributions des parents reçues d'avance pour l'année suivante et un actif de 1908 €. Ses réserves, excédentaires de recettes par rapport aux dépenses accumulées depuis de nombreuses années, s'élevaient à 182 275€. Une partie de ces réserves est nécessaire en cas de dépenses imprévues, telles que les indemnités de départ et de remplacement du personnel. D'autres parties pourraient servir à budgétiser d'autres projets pour le bien-être des élèves ou de l'école, par exemple.

Vous trouverez les comptes 2018-2019 à la page suivante.

	Réel 2016/2017	Budget 2017/2018	Réel 2017/2018	Budget 2018/2019	Réel 2018/2019
CHARGES					
Participation projets école	1,609.48	5,900.00	200.00	0.00	55.94
Actions récurrentes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Entretiens locaux	0.00	1,231.72	0.00	1,400.00	0.00
Maintenance informatique	785.95	1,000.00	1,138.74	1,500.00	1,470.95
Frais téléphone / internet	902.87	1,870.00	582.00	900.00	2,099.42
Fournitures de bureau / ordinateur / copies	1,941.34	1,359.00	1,186.68	1,300.00	1,027.13
Cotisations + frais Interparents	3,190.00	1,680.00	1,680.00	1,700.00	1,680.00
Honoraires Avocats/ Comptable/ autres	1,836.32	1,855.00	1,864.10	9,520.00	1,893.57
Honoraires Secrétariat social	867.55	563.00	514.66	675.00	697.55
Formations, séminaires	959.00	0.00	619.90	1,000.00	0.00
Publications légales	124.63	223.00	224.91	225.00	265.96
Frais de déplacements	793.69	1,000.00	884.92	1,000.00	1,013.71
Dons, cadeaux	152.29	300.00	810.45	300.00	85.74
Réceptions	781.28	780.00	1,219.11	780.00	405.86
Intérimaires	0.00	0.00	0.00	0.00	6,635.52
Total biens et services	**13,944.40**	**17,761.72**	**10,925.47**	**20,300.00**	**17,331.35**
Site Berkendael (situation transitoire 2016-2017)					
Frais périscolaires Berkendael	17,606.82	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL BIENS ET SERVICES	**31,551.22**	**17,761.72**	**10,925.47**	**20,300.00**	**17,331.35**

Rémunérations	48,458.92	50,702.37	53,599.18	68,566.44	51,437.08
Déplacements	264.00	264.00	295.55	516.00	307.07
Différences provision pécules vacances	179.16	157.68	736.13	1,114.25	-2,630.85
Charges patronales	12,073.67	14,485.15	13,076.76	18,577.36	12,079.89
Assurances accident travail / RC	874.45	875.00	1,086.55	1,100.00	818.08
Services médicaux	169.83	170.00	173.23	175.00	249.21
Chèques repas	1,102.53	1,040.16	1,236.70	1,883.00	956.45
Frais propres à l'employeur	216.00	216.00	286.00	426.00	440.00
Autres frais de personnel			181.50	0.00	0.00
TOTAL REMUNERATIONS ET CHARGES	**63,338.56**	**67,910.36**	**70,671.60**	**92,358.05**	**63,656.93**
Dotations amort. Immo. Incorporelles	0.00	0.00	0.00	4,000.00	0.00
Dotations amort. Immo. Corporelles	750.40	773.31	2,061.57	3,661.57	2,061.56
TOTAL AMORTISSEMENTS	**750.40**	**773.31**	**2,061.57**	**7,661.57**	**2,061.56**
TVA non déductible sur honoraires	385.64	390.00	391.46	1,999.20	397.64
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	**385.64**	**390.00**	**391.46**	**1,999.20**	**397.64**
Différences de paiement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts et frais de retard	0.00	0.00	0.00	0.00	66.94
Frais de banque	458.76	460.00	460.44	465.00	663.48
TOTAL CHARGES FINANCIERES	**458.76**	**460.00**	**460.44**	**465.00**	**730.42**
Charges exceptionnelles / subsides	0.00	0.00		0.00	0.00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
Impôts	44.23	32.50	0.00	22.50	0.00
TOTAL IMPOTS	**44.23**	**32.50**	**0.00**	**22.50**	**0.00**
TOTAL CHARGES	**96,528.81**	**87,327.90**	**84,510.54**	**122,806.32**	**84,177.90**

PRODUITS					
Cotisations	86,690.00	90,000.00	92,220.00	119,750.00	121,548.00
Conférences	345.42	300.00	30.60	0.00	0.00
Autres recettes	2,157.68	0.00	938.87	400.00	240.37
Total ventes Uccle	**89,193.10**	**90,300.00**	**93,189.47**	**120,150.00**	**121,788.37**
Site Berkendael (situation transitoire 2016-2017)					
Cotisations activités périscolaires	17,606.82	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL VENTES	**106,799.92**	**90,300.00**	**93,189.47**	**120,150.00**	**121,788.37**
Exonération précompte professionnel	58.48	60.00	58.47	60.00	62.33
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**58.48**	**60.00**	**58.47**	**60.00**	**62.33**
Intérêts reçus	176.91	130.00	99.57	90.00	175.02
Différences	0.00	0.00	0.10	0.00	0.00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**176.91**	**130.00**	**99.67**	**90.00**	**175.02**
Produits exceptionnels s/ exercices antérieurs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
TOTAL PRODUITS	**107,035.31**	**90,490.00**	**93,347.61**	**120,300.00**	**122,025.72**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**10,506.50**	**3,162.10**	**8,837.07**	**-2,506.32**	**37,847.82**

Retrouvez-nous sur:

www.uccleparents.org